LE BULLETIN OFFICIEL DU COMITE

Ile de France Rugby

Numéro : 22
Saison 2012 – 2013
7 Février 2013

SOMMAIRE

Pages	**2 à 31**	**Informations Sportives**
Pages	**32 à 36**	**Informations Administratives**
Pages	**37 et 38**	**Informations Financières**
Pages	**39 à 42**	**Autres Informations**

Yohan Montès, né le 7 février 1985 à Beauvais (Oise), est un joueur de rugby à XV français qui évolue au poste de pilier droit. Il débute chez les professionnels au Stade français Paris.

INFORMATIONS SPORTIVES

- **Sélections**
- **Matches reportés FFR et CIFR (mis à jour au 07-02-2013)**
- **Règlements sportifs :**
  - ✓ **- 19 ans : « Balandrade », « Phliponeau », « Danet »**
  - ✓ **- 17 ans : « Alamercery », « Teulière », « Cadets Territoriaux »**
  - ✓ **Annexes ; Points spécifiques aux clubs de l'Ile de France**
  - ✓ **- « Teulière A »**
  - ✓ **- « Teulière C »**
- **« Le Rugby partout et pour tous »**

SELECTIONS

Résultats du 03-02-2013

1/8ème de Finale TADDEI (N2) :

Moins de 16 ans : IDF – Centre : 7 à 6
Moins de 17 ans : IDF – Drôme Ardèche : 53 à 5
Moins de 18 ans : IDF – Centre : 21 à 5

¼ de Finale INTER SECTEURS (N3) :

Moins de 17 ans : Nord Est – Rhône Alpes : 45 à 0
Moins de 18 ans : Nord Est – PACAC : 48 à 25

Prochains rendez-vous pour le mois de Février :

Rencontres du 17-02-2013

¼ FINALE TADDEI (N2)			
M16 ans	IDF	Béarn	Poitou Charente
M17 ans	IDF	Alpes	Bourgogne
M18 ans	IDF	Normandie ou Auvergne	(à fixer)

½ FINALES INTER SECTEURS (N3)			
M17 ans	Nord Est	Midi Pyrénées	Lyonnais
M18 ans	Nord Est	Midi Pyrénées	Lyonnais

FEMININES M18 ans INTER COMITES A XV			
FM18 ans	BG/AL/FC	IDF	Dijon (à confirmer)

Pour rappel, le match de la sélection M26 ans, IDF – LIMOUSIN, a été reporté au Dimanche 17 Mars 2013, à Gif sur Yvette, à 15h00.

Rencontre du 10-02-2013, à Gonesse, à 15h00

Liste des joueuses retenues pour le match « Féminines M18 ans Inter Comités à XV » :
Ile de France contre une Sélection de Bourgogne/Alsace/Franche Comté

NOM	PRENOM	CLUB
ANNERY	Julie	AAS SARCELLES
HILDERAL	Doris	AAS SARCELLES
LOBA	Severine	AC BOBIGNY (CD93)
LOUISCIUS	Sylviane	AC BOBIGNY (CD93)
NANGA	Christelle	AC BOBIGNY (CD93)
RAMIREZ	Lori	AC BOBIGNY (CD93)
THIMON	Lindsey	AC BOBIGNY (CD93)
VILLOIS	Sophie	AC BOBIGNY (CD93)
BAUDRY	Clea	ALJ LIMAY
ABDEREMANE	Maeva	CS CLICHY
SAHEB	Maeva	CS CLICHY
SIGNAT	Flavie	Ent GOUSSAINVILLE GONESSE XV
KABA	Diaka	MLSGP
BREC	Clémentine	RACING NANTERRE RUGBY
SADE	Fanny	RACING NANTERRE RUGBY
VERNIER	Gabriel	RACING NANTERRE RUGBY
CAVALIER	Ashley	RC CHILLY MAZARIN
CISSOKO	Mariam	RC CHILLY MAZARIN
JEANNIN	Ludivine	RC DOURDAN
PETIT	Clarice	RC MASSY
DIBILDOX	Ines	RC VAL DE BIEVRE
AUGUSTINE	Mélina	TREMBLAY AC (CD93)
MENDY	Kahina	TREMBLAY AC (CD93)
TANHCHALEUN	Lili	TREMBLAY AC (CD93)

ENCADREMENT		
NOM	**PRENOM**	**QUALITE**
DONOT	Patrick	CHEF DE DELEGATION
PUTHON	Eddy	MANAGER ADMINISTRAIF
BOULEZ	Michèle	MANAGER ADMINISTRAIF
CHARLES	Bertrand	DIRIGEANT
ADOPO	André	ENTRAINEUR
MARQUET	Jonathan	ENTRAINEUR
PINOT	Yoann	ENTRAINEUR
FAVARD	Stéphanie	KINESITHERAPEUTE

MATCHES REPORTES

COMPETITIONS FEDERALES

Division	Date initiale	Date de report	Rencontre		Motif
Challenge -26 ans	27.01.2013	17.03.2013	Ile de France	Limousin	Arrêté Municipal
2DF	20.01.2013	10.02.2013	Clamart	Tours	Arrêté Municipal
	20.01.2013	10.02.2013	Orsay	Nantes	
	27.01.2013	10.02.2013	Maisons Laffitte – St Germain-Poissy	Auxerre	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.03.2013	Gennevilliers	Beaune	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Boulogne Billancourt	Pontarlier	Arrêté Municipal
3DF	20.01.2013	10.02.2013	Versailles	Sucy en Brie	
	20.01.2013	10.02.2013	Drancy	Evreux	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Orléans	Vitry	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Pithiviers	Union des Bords de Marne	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Beauvais	Pontault Combault	
	27.01.2013	10.02.2013	Plaisir	Blois	
	27.01.2013	10.02.2013	Saint Maur	Nogent le Rotrou	
	27.01.2013	10.03.2013	Chevreuse	Versailles	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Sarcelles	Houilles Carrières	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Vincennes	Domont	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Antony	Marcq en Baroeul	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Epernay	Ris Orangis	Arrêté Municipal
	27.01.2013	10.02.2013	Saint Denis	Courbevoie	Arrêté Municipal
ESPOIRS	20.01.2013	17.02.2013	Racing Club de France	Brive	Arrêté Municipal
	13.01.2012	02.03.2013	Stade Français	Biarritz	C° Epreuves
	20.01.2013	10.02.2013	Massy	Mont de Marsan	C° Epreuves
	27.01.2013	24.02.2013	Stade Français	Racing Club de France	Arrêté Municipal
BELASCAIN	20.01.2013	17.02.2013	Annecy	Bobigny	Arrêté Municipal

REICHEL	20.01.2013	10.02.2013	Stade Français	Lyon	Arrêté Municipal
CRABOS	20.01.2013	10.02.2013	Stade Français	Lyon	Arrêté Municipal
	20.01.2013	10.02.2013	Tours	Racing Club de France	Arrêté Municipal
ALAMERCERY	20.01.2013	09.02.2013	Clermont Ferrand	Massy	Arrêté Municipal
	20.01.2013	10.02.2013	Racing Club de France	Stade Français	Arrêté Municipal
	20.01.2013	10.02.2013	PUC	Lyon	Arrêté Municipal
	03.03.2013	24.02.2013	Stade Français	PUC	C° Epreuves
GAUDERMEN	20.01.2013	09.02.2013	Clermont Ferrand	Massy	Arrêté Municipal
	20.01.2013	10.02.2013	Racing Club de France	Stade Français	Arrêté Municipal
	20.01.2013	10.02.2013	PUC	Lyon	Arrêté Municipal
	03.03.2013	24.02.2013	Stade Français	PUC	C° Epreuves
TOP 10 Féminines	27.01.2013	17.02.2013	Caen	Bobigny	Arrêté Municipal
ARMELLE AUCLAIR Féminines	16.12.2012	17.02.2013	Gennevilliers	Tarbes	Arrêté Municipal
	27.01.2013	24.02.2013	Gennevilliers	Chilly Mazarin	Arrêté Municipal
F2F	16.12.2012	17.02.2013	Gennevilliers	Champigny	Arrêté Municipal
	16.12.2012	17.02.2013	Sainte Geneviève des Bois	Marcoussis Limours	Arrêté Municipal
	16.12.2012	17.02.2013	Bobigny	Vincennes	Arrêté Municipal
	27.01.2013	17.03.2013	Maisons Laffitte - St Germain-Poissy	Marcoussis Limours	Arrêté Municipal
	27.01.2013	24.02.2013	Gennevilliers	RST Pays de Brest	Arrêté Municipal
	27.01.2013	17.03.2013	Union des Bords de Marne	RST CD 37	
	27.01.2013	24.02.2013	Vincennes	Nanterre	C° Epreuves
	27.01.2013	17.02.2013	Tourcoing	Massy	Arrêté Municipal
	27.01.2013	17.03.2013	Bobigny	Pontarlier	Arrêté Municipal

EPREUVES TERRITORIALES

SENIORS – MOINS DE 19 et MOINS DE 17 ANS
REPORTS

COMPETITION	DATE	REPORT	RENCONTRE		MOTIF
Honneur (équipes 1 et 2)	3-févr.-13	3-mars-13	Les Mureaux	Senlis	Arrêté Municipal
Honneur (équipes 1 et 2)	3-févr.-13	3-mars-13	Bagneux	Red Star	Arrêté Municipal
Honneur (équipes 1 et 2)	3-févr.-13	3-mars-13	Rueil Malmaison	Athis Mons	C° Règlements
Honneur (équipes 1 et 2)	3-févr.-13	3-mars-13	Yerres	Massif Central	Arrêté Municipal
Honneur (équipes 1 et 2)	3-févr.-13	3-mars-13	Chilly Mazarin	Gif/Yvette	Arrêté Municipal
Réserve Honneur	16-déc.-12	A fixer	Les Mureaux	Garches	Arrêté Municipal
Promotion Honneur (équipes 1 et 2)	20-janv.-13	3-mars-13	Clermont de l'Oise	Cergy Pontoise	Décision CIFR
Promotion Honneur (équipes 1 et 2)	20-janv.-13	3-mars-13	Fontenay aux Roses	Rosny Ss. Bois	Décision CIFR
Promotion Honneur (équipes 1 et 2)	3-févr.-13	3-mars-13	Chelles	Clichy	Arrêté Municipal
Promotion Honneur (équipes 1 et 2)	3-mars-13	A fixer	L'Isle Adam	Limay	Arrêté Municipal
1ère Série	20-oct.-12	10-mars-13	Romilly/Seine	Livry Gargan	Décision CIFR
1ère Série	12-janv.-13	3-mars-13	Chalons en Champagne	Puteaux	Arrêté Municipal
1ère Série	20-janv.-13	10-mars-13	Etampes	Chalons en Champagne	Décision CIFR
2ème Série	13-janv.-13	3-mars-13	Argenteuil	Dourdan	Arrêté Municipal
2ème Série	20-janv.-13	3-mars-13	Plateau Briard	Corbeil Mennecy	Décision CIFR
2ème Série	20-janv.-13	10-mars-13	Champs/Marne	Argenteuil	Décision CIFR
2ème Série	20-janv.-13	10-mars-13	Dourdan	Montreuil	Décision CIFR
3ème/4ème Série	20-janv.-13	3-mars-13	Méru	Bû	Décision CIFR
3ème/4ème Série	20-janv.-13	3-mars-13	Château Thierry	Pays Fertois	Décision CIFR
3ème/4ème Série	3-févr.-13	3-févr.-13	Château Thierry	Bû	Attente C° Règlements
3ème/4ème Série	3-févr.-13	3-mars-13	Othis	Vélizy Villacoublay	Arrêté Municipal
Balandrade	20-janv.-13	17-févr.-13	Plaisir	Domont	Décision CIFR

Balandrade	20-janv.-13	17-févr.-13	Nancy	Suresnes	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	17-févr.-13	SCUF	Gargenville	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	17-févr.-13	Evreux	Metz	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Metz	Gargenville	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Paris 15	Nancy	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Domont	Ris Orangis	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Boulogne Billancourt	Plaisir	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Paris UC	Suresnes	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Arras	Bobigny	Décision CIFR
Balandrade	27-janv.-13	7-avr.-13	Courbevoie	Maisons Laffitte St Germain Poissy	Décision CIFR
Balandrade	3-févr.-13	3-févr.-13	Plaisir	Nancy	Attente C° Règlements
Balandrade	3-févr.-13	3-févr.-13	Metz	Maisons Laffitte St Germain Poissy	C° Epreuves
Balandrade	3-févr.-13	3-mars-13	Bobigny	Evreux	C° Epreuves
Balandrade	20-févr.-13	17-févr.-13	Maisons Laffitte St Germain Poissy	Arras	Décision CIFR
Phliponneau	9-déc.-12	10-mars-13	L'Isle Adam	Porte de Normandie	Arrêté Municipal
Phliponneau	15-déc.-12	3-mars-13	Soissons	Beauvais	C° Règlements
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Saint Denis	Senlis	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Gennevilliers	Goussainville Gonesse	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Montesson	Porte de Normandie	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Marcoussis Limours	Val de Marne Pompadour	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Orsay	Melun Combs	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Bords de Marne	Puteaux	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Pontault Combault	Sucy en Brie	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Meaux	Etampes	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Compiègne	Houilles Carrières	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Massif Central	Drancy	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Soissons	Tremblay en France	Décision CIFR
Phliponneau	20-janv.-13	17-févr.-13	Beauvais	Conflans Herblay	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Saint Quentin	Saint Maur	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Versailles	REC 51	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Racing Club de France	Gif/Yvette	Décision CIFR

Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Clamart	Cergy Pontoise	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Paris Neuilly/Seine	Parisis	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Gretz Tournan Ozoir	NRJ 93	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	17-févr.-13	Vincennes	Nemours	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Rambouillet	Orsay	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Senlis	Sarcelles	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Porte de Normandie	Gennevilliers	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Val de Marne Pompadour	Côteaux de Seine	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Garches	Marcoussis Limours	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Bords de Marne	Neuilly/Marne	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Melun Combs	Rueil Malmaison	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Viry Chatillon	Puteaux	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Sucy en Brie	Migennes	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Etampes	Pontault Combault	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Houilles Carrières	Beauvais	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Tremblay en France	Massif Central	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Soissons	Val de Bièvre	Décision CIFR
Phliponneau	27-janv.-13	7-avr.-13	Senlis	Sarcelles	Décision CIFR
Phliponneau	3-févr.-13	3-mars-13	Gif/Yvette	Garches	Décision arbitre
Phliponneau	3-févr.-13	3-mars-13	Rueil Malmaison	Neuilly/Marne	Arrêté Municipal
Phliponneau	3-févr.-13	10-mars-13	Beauvais	Massif Central	Décision arbitre
Danet	1-déc.-12	9-mars-13	Romilly	Chalons en Champagne	Arrêté Municipal
Danet	15-déc.-12	2-mars-13	Saint André les Vergers	Chalons en Champagne	Arrêté Municipal
Danet	12-janv.-13	16-févr.-13	Chalons en Champagne	Ossey Marigny le Chatel	Arrêté Municipal
Danet	19-janv.-13	16-févr.-13	Gouaix Provins	Livry Gargan	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	16-févr.-13	Antony	Les Mureaux	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	16-févr.-13	Montreuil	Triel/Seine	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	16-févr.-13	Bagnolet	Athis Mons	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	16-févr.-13	Val d'Orge (Savigny - Longjumeau)	Courbevoie	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	16-févr.-13	Palaiseau	Fontenay aux Roses	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	16-févr.-13	Chevreuse	Corbeil Mennecy	Décision CIFR

Danet	26-janv.-13	6-avr.-13	Mitry Mory	Ossey Marigny le Chatel	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	6-avr.-13	Coulommiers	Chalons en Champagne	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	6-avr.-13	Livry Gargan	Chelles	Décision CIFR
Danet	26-janv.-13	6-avr.-13	Noisy le Grand	Gouaix Provins	Décision CIFR
Danet	2-févr.-13	2-mars-13	Chelles	Finances	Arrêté Municipal
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Plaisir	Val de Marne Pompadour	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Bobigny	Lagny	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	DGM 95	SCUF	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Drancy	Suresnes	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Meaux	Epinay/Orge	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Garches	Maisons Laffitte St Germain Poissy	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Versailles	Plessis Meudon	Décision CIFR
Teulière A	20-janv.-13	17-févr.-13	Porte de l'Eure	Porte de Normandie	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	17-févr.-13	Fresnes	Gretz Tournan Ozoir	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	17-févr.-13	Boulogne Billancourt	RS 77	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	17-févr.-13	Montesson	Ris Orangis	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	17-févr.-13	Montigny le Bretonneux	Rueil Malmaison	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Gennevilliers	Drancy	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	SCUF	Compiègne	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Tremblay en France	DGM 95	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Parisis	Suresnes	C° Epreuves
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Epinay/Orge	REC 51	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Paris 15	Meaux	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Lagny	Melun Combs	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Bobigny	Courbevoie	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Garches	Porte de Normandie	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Plessis Meudon	Maisons Laffitte St Germain Poissy	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Val de Marne Pompadour	Versailles	Décision CIFR
Teulière A	27-janv.-13	7-avr.-13	Plaisir	Porte de l'Eure	Décision CIFR
Teulière A	3-févr.-13	17-févr.-13	Parisis	Tremblay en France	Décision CIFR
Teulière A	3-févr.-13	3-mars-13	Porte de l'Eure	Maisons Laffitte St Germain Poissy	C° Epreuves

Teulière B	12-janv.-13	16-févr.-13	Savigny Sénart	Rosny Ss. Bois	Arrêté Municipal
Teulière B	19-janv.-13	16-févr.-13	Champs/Marne	Bords de Marne	Décision CIFR
Teulière B	19-janv.-13	16-févr.-13	Clamart	Dourdan	Décision CIFR
Teulière B	19-janv.-13	16-févr.-13	Côteaux	Chevreuse	Décision CIFR
Teulière B	19-janv.-13	16-févr.-13	Migennes	Etampes	Décision CIFR
Teulière B	19-janv.-13	16-févr.-13	Vincennes	Gif/Yvette	Décision CIFR
Teulière B	19-janv.-13	16-févr.-13	Courbevoie	Red Star	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	L'Isle Adam	Soissons	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Sarcelles	Senlis	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Marcoussis Limours	Brétigny/Orge	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	RS 77	Massif Central	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Nanterre	Yerres	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Houilles Carrières	Bagneux	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Viry Chatillon	Soisy Ss. Montmorency	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Orsay	Vitry/Seine	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Antony	Saint Denis	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	Vélizy Villacoublay	Sucy en Brie	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	16-févr.-13	SCUF	Val de Bièvre	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Chevreuse	Puteaux	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Val de Bièvre	Rosny Ss. Bois	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Savigny Sénart	Noisy le Grand	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Bords de Marne	REC 51	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Dourdan	Suresnes	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Ovalie de Seine	Clamart	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Etampes	Chilly Mazarin	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Gif/Yvette	Migennes	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Red Star	Clichy	Décision CIFR
Teulière B	26-janv.-13	6-avr.-13	Saint Maur	Courbevoie	Décision CIFR
Teulière B	2-févr.-13	2-mars-13	Chilly Mazarin	Marcoussis Limours	Arrêté Municipal
Teulière B	2-févr.-13	2-mars-13	Clichy	Viry Chatillon	Arrêté Municipal
Teulière C	26-janv.-13	16-févr.-13	Montigny le Bretonneux	Val d'Orge (Savigny Longjumeau)	Décision CIFR

Teulière C	26-janv.-13	16-févr.-13	Aulnay Ss. Bois	Pontault Combault	Décision CIFR
Teulière C	26-janv.-13	16-févr.-13	Noisy le Sec	Senlis	Décision CIFR
Teulière C	26-janv.-13	16-févr.-13	Gouaix Provins	Coulommiers	Décision CIFR
Teulière C	26-janv.-13	16-févr.-13	Rambouillet	Triel/Seine	Décision CIFR
Teulière C	2-févr.-13	2-mars-13	Coulommiers	Rambouillet	Arrêté Municipal
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Chalons en Champagne	Clermont de l'Oise	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Marcoussis Limours	Viry Châtillon	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Orsay	Palaiseau	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Paris 15	Vincennes	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Lagny	Bords de Marne	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Melun Combs	Chelles	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Rueil Malmaison	Porte de Normandie	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Versailles	Achères	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	16-févr.-13	Fontenay aux Roses	Athis Mons	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	6-avr.-13	Saint André les Vergers	Clermont de l'Oise	Décision CIFR
Territoriaux a 12	19-janv.-13	6-avr.-13	Chalons en Champagne	Crépy en Valois	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	2-mars-13	Clermont de l'Oise	Ossey Marigny le Chatel	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	2-mars-13	Beauvais	Chalons en Champagne	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Viry Chatillon	Corbeil Mennecy	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Vincennes	Finances	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Bords de Marne	Paris 15	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Chelles	Lagny	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Parisis	Bagnolet	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Ris Orangis	Pantin	Décision CIFR
Territoriaux a 12	26-janv.-13	6-avr.-13	Achères	Montesson	Décision CIFR
Territoriaux a 12	2-févr.-13	2-mars-13	Porte de Normandie	Versailles	Arrêté Municipal

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

REGLEMENT SPORTIF
Saison 2012/2013

-19 ANS

BALANDRADE

Attribution des points de bonus en phase qualificative: G : 4points ; N : 2 points ; P : 0 point ; F : -2 points ; bonus cumulable + 1 point : + de 3 essais que l'adversaire et défaite de 7 points d'écart ou moins.

Phase de brassage :
Pas de brassage dans les 5 Comités Territoriaux
Phase qualificative :
Ile de France/Lorraine : 2 poules de 8 équipes, en Aller/Retour
Bourgogne/Franche-Comté/Alsace : 1 poule de 8 équipes, en Aller/Retour

Flandres : championnat commun avec l'Ile de France
Nombre d'équipes engagées et qualifiées pour le Championnat de France:
Engagées en phase qualificative : 36

Qualifiées pour le Championnat de France : 11
Transmission des qualifiées à la FFR: 7 avril 2013 :

- Ile de France-Flandres : 7 équipes qualifiées pour les 1/32ème de finale, réparties comme suit :

les équipes classées 1ère, 2ème et 3ème de poule et le vainqueur du barrage entre les 4ème de poule (barrage le 07 avril 2013), sur le terrain du mieux classé.

- Bourgogne/Franche-Comté/ Alsace/ : 4 équipes qualifiées pour les 1/32ème de finale, réparties comme suit :

les équipes classées 1ère, 2ème, 3ème et 4ème de la poule

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Phase finale de Secteur Nord-Est :
Journées par Comité : les 14, 21, 28 avril et 5 mai 2013

¼ de finale : le 12 mai 2013, sur terrains neutres

8 équipes qualifiées :

- 5 pour l'Ile de France/Flandres
- 3 pour Bourgogne/Franche-Comté/ Alsace/Lorraine

Ordre des oppositions en ¼ de finale :
Match 1 :BG/FC1 contre IDF 4
Match 2 :BG/FC 2 contre IDF 3
Match 3 :BG/FC 3 contre IDF 2
Match 4 : IDF 1 contre IDF 5

½ finales : le 19 mai 2013, sur terrains neutres

Les qualifiées seront les 4 vainqueurs des ¼ de finale opposées comme suit :

- vainqueur match 1 / vainqueur match 4
- vainqueur match 2 / vainqueur match 3

Finale : le 26 mai 2013, en Ile de France (Ris Orangis)

PHLIPONEAU

Attribution des points de bonus en phase qualificative: G : 4points ; N :2 points ; P : 0 point ; F : -2 points ; bonus cumulable + 1 point : + de 3 essais que l'adversaire et défaite de 7 points d'écart ou moins.

Phase de brassage :
Pas de brassage en Ile de France, Flandres et Bourgogne/Franche-Comté. Brassage en Alsace/Lorraine

Phase qualificative :
Ile de France : 4 poules de 8 équipes et 2 poules de 7 équipes, en Aller/Retour
Bourgogne/Franche-Comté : 1 poule de 7 équipes et 1 poule de 6 équipes, en Aller/Retour
Flandres : 1 poule de 7 équipes, en Aller/Retour
Alsace et Lorraine : 1 poule de 5 équipes, en Aller/Retour
Nombre d'équipes engagées et qualifiées pour le Championnat de France :

Engagées en phase qualificative : 81
Qualifiées pour le Championnat de France : 12

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Transmission des qualifiées à la FFR: 7 avril 2013 :

- Ile de France: 8 équipes qualifiées pour les 1/32ème de finale, réparties comme suit :

après recalcul des points (points terrains équivalant à 2 poules de 8), les équipes classées 1ère de poule et les 2 meilleures 2ème des 6 poules.

- Bourgogne/Franche-Comté: les équipes classées 1ère de poule
- Flandres: le vainqueur de la finale (le 07/04/2013) opposant le 1er et le 2ème de la poule.
- Alsace/Lorraine : finale le 6 avril pour qualification Championnat de France : 1er contre 2è de poule

Phase finale de Secteur Nord-Est :

Journées par Comité : les 14, 21, 28 avril et 5 mai 2013

¼ de finale : le 12 mai 2013, sur terrains neutres

8 équipes qualifiées :

- 4 pour l'Ile de France
- 2 pour Bourgogne/Franche-Comté
- 1 pour Alsace/Lorraine
- 1 pour Flandres

Ordre des oppositions en ¼ de finale :
Match 1 : IDF 3 contre FL
Match 2 : IDF 4 contre AL
Match 3 : BG/FC 1 contre IDF 2
Match 4 : BG/FC 2 contre IDF 1

½ finales : le 19 mai 2013, sur terrains neutres

Les qualifiées seront les 4 vainqueurs des ¼ de finale opposées comme suit :

- vainqueur match 1 / vainqueur match 4
- vainqueur match 2 / vainqueur match 3

Finale : le 26 mai 2013, en Ile de France (Ris Orangis)

8 rue de l'épitaphe 25000 BESANCON – 03.81.81.07.65 – 3013A@ffr.fr

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

DANET

Phase de brassage :

Pas de brassage en Ile de France, Flandres et Bourgogne/Franche-Comté. Brassage en Alsace/Lorraine : 1 poule de 3 clubs.

Phase qualificative :

Ile de France : 3 poules de 7 équipes et 1 poule de 8 équipes, en Aller/Retour
Bourgogne/Franche-Comté : pas d'équipes Danet
Flandres : 2 poules de 6 équipes, en Aller/Retour
Alsace et Lorraine : 1 poule de 4 équipes, en Aller/Retour

Phase finale de Secteur Nord-Est :

Journées par Comité : les 14, 21, 28 avril et 5 mai 2013

¼ de finale : le 12 mai 2013, sur terrains neutres

8 équipes qualifiées :

- 5 pour l'Ile de France (au préalable : les 20 premières)
- 1 pour Alsace/Lorraine : 1er de la poule A.
- 2 pour Flandres

Ordre des oppositions en ¼ de finale :
Match 1 : IDF 2 contre FL2
Match 2 : IDF 3 contre IDF 5
Match 3 : IDF 1 contre AL
Match 4 : IDF 4 contre FL 1

½ finales : le 19 mai 2013, sur terrains neutres

Les qualifiées seront les 4 vainqueurs des ¼ de finale opposées comme suit :

- vainqueur match 1 / vainqueur match 4
- vainqueur match 2 / vainqueur match 3

Finale : le 26 mai 2013, en Ile de France (Ris Orangis)

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

-17 ans

ALAMERCERY

La phase qualificative de cette catégorie est gérée par la FFR. Les clubs pourront engager leurs joueurs « Gaudermen » et « Alamercery » pour la phase finale de Secteur.

Phase finale de Secteur Nord-Est :

¼ de finale le 12 mai 2013, sur terrains neutres.

Les équipes non qualifiées pour le championnat de France seront classées de 1 à 8 (selon le règlement FFR).

Elles seront opposées de la manière suivante :
Match A : 1 contre 8; match B : 2 contre 7; match C : 3 contre 6; match D: 4 contre 5
Ces rencontres se dérouleront sur terrains neutres.

Si il y a moins de 8 équipes reversées en phase finale de Secteur, les mieux classées (selon classement FFR) seront qualifiées directement en ½ finales de Secteur.
Les 4 équipes vainqueur seront qualifiées pour les ½ finales.

½ finales : le 19 mai 2013, sur terrains neutres

Les 4 équipes vainqueur des ¼ de finales et/ou qualifiées directement seront opposées en ½ finales en 2 matchs simples, sur terrains neutres.
Les 2 vainqueurs accèdent à la finale.

Finale : le 26 mai 2013, en Ile de France (Ris Orangis)

TEULIERE

Attribution des points de bonus en phase qualificative: G : 4points ; N :2 points ; P : 0 point ; F : -2 points ; bonus cumulable + 1 point : + de 3 essais que l'adversaire et défaite de 7 points d'écart ou moins.

Phase de brassage :
Pas de brassage.
Phase qualificative :
Ile de France : 4 poules de 8 équipes, soit 32 équipes

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Bourgogne/Franche-Comté : 1 poule de 7 équipes (Teulière A) et 1 poule de 8 équipes et 2 poules de 7 équipes (Teulière B), en Aller/Retour, soit 29 équipes.
Flandres : 1 poule de 7 équipes et 1 poule de 6 équipes, en Aller/Retour, soit 13 équipes.

Alsace et Lorraine : 1 poule de 5 équipes en Teulière B et 1 poule de 6 équipes en Teulière A en Aller/Retour, soit 11 équipes.

Nombre d'équipes engagées et qualifiées pour le Championnat de France:
Engagées en phase qualificative : 90

Qualifiées pour le Championnat de France : 13

Transmission des qualifiées à la FFR: 7 avril 2013

- Ile de France: 8 équipes qualifiées pour les 1/32ème de finale, réparties comme suit :

après recalcul des points (points terrains équivalant à 2 poules de 8), les équipes classées 1ère et 2ème de poule.

- Bourgogne/Franche-Comté: les équipes classées 1ère et 2ème de la poule Teulière A : 2 qualifiés
- Flandres: 1 ; le vainqueur de la finale (le 07/04/2013) opposant le 1er et le 2ème de la poule
- Alsace/Lorraine : 1 ; 1er de la poule Teulière A

Phase finale de Secteur Nord-Est :
Journées par Comité : les 14, 21, 28 avril et 5 mai 2013

¼ de finale : le 12 mai 2013, sur terrains neutres

8 équipes qualifiées :

- 4 pour l'Ile de France
- 2 pour Bourgogne/Franche-Comté
- 1 pour Alsace/Lorraine
- 1 pour Flandres

Ordre des oppositions en ¼ de finale :

Match 1: BG/FC 2 contre IDF 1
Match 2 : IDF 4 contre BG/FC 1

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Match 3 : IDF 3 contre FL
Match 4: AL contre IDF 2

½ finales : le 19 mai 201,3 sur terrains neutres

Les qualifiées seront les 4 vainqueurs des ¼ de finale opposées comme suit :

- vainqueur match 1 / vainqueur match 4
- vainqueur match 2 / vainqueur match 3

Finale : le 26 mai 2013, en Ile de France (Ris Orangis)

CADETS TERRITORIAUX

Phase de brassage :

Pas de brassage en Ile de France, Flandres et Bourgogne. Brassage en Alsace/Lorraine/Franche-Comté : 2 poules de 3 clubs.

Phase qualificative :

Ile de France : 4 poules de 7 équipes et 8 poules de 8 équipes, en Aller/Retour
Bourgogne: pas d'équipes Cadets Territoriaux
Flandres : 1 poule de 6 équipes et 1 poule de 5 équipes, en Aller/Retour
Alsace/lorraine/Franche-Comté : 1 poule de 6 équipes et 1 poule de 5 équipes, en Aller/Retour

Phase finale de Secteur Nord-Est :

Journées par Comité : les 14, 21, 28 avril et 5 mai 2013

¼ de finale : le 12 mai 2013, sur terrains neutres

8 équipes qualifiées :

- 5 pour l'Ile de France
- 1 pour Alsace/Lorraine/Franche-Comté
- 2 pour Flandres

Ordre des oppositions en ¼ de finale :
Match 1 : AL contre IDF 2
Match 2 : IDF 4 contre FL 2
Match 3 : IDF 5 contre IDF 1
Match 4 : IDF 3 contre FL 1

½ finales : le 19 mai 2013, sur terrains neutres

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Les qualifiées seront les 4 vainqueurs des ¼ de finale opposées comme suit :

- vainqueur match 1 / vainqueur match 4
- vainqueur match 2 / vainqueur match 3

Finale : le 26 mai 2013, en Ile de France (Ris Orangis)

8 rue de l'épitaphe 25000 BESANCON – 03.81.81.07.65 – 3013A@ffr.fr

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

ANNEXES

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Article 1 :
Il est recommandé de se servir du formulaire de "Demande report de match" et de l'adresser à son Comité Territorial d'appartenance.

Article 2 :
Il est demandé aux clubs de s'adresser au correspondant des épreuves de son Comité Territorial d'appartenance pour toutes précisions et/ou informations utiles, en respectant la règle suivante :
CLUB → COMITE TERRITORAL → COMITE GESTIONNAIRE
COMITE GESTIONNAIRE → COMITE TERRITORAL → CLUB

Article 3 :
Gestion des compétitions (envoi des feuilles de match, épreuves, saisie des résultats, modifications, discipline, règlements...) durant la phase qualificative : est à la charge des Comités suivants pour les poules les concernant. Merci d'aviser vos arbitres.

Article 4 :
Gestion et préparation des classements barrages FFR et phases finales de Secteur: Comité gestionnaire de la phase qualificative.

A partir des ¼ de finale : envoi des feuilles de match au Comité gestionnaire. Ce Comité sera, également, gestionnaire de la discipline et des règlements :
BALANDRADE : ILE DE FRANCE
PHLIPONEAU : BOURGOGNE
DANET : FLANDRES
ALAMERCERY : FRANCHE COMTE
TEULIERE : FRANCHE COMTE
TERRITORIAUX A XII : ALSACE

Concernant les compétitions Teulière, Balandrade et Phliponeau, les Comités gestionnaire des compétitions des phases qualificatives doivent, impérativement, effectuer les classements pour le 07/04/2013 et transmettre les qualifiés au Secteur, au plus tard, le 8/04/2013, à 10h00. Nécessité d'anticiper et préparer ces classements par une organisation propre à chaque Comité.

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Article 5 :

LIMITATION DU NOMBRE DE MATCHS DISPUTÉS PENDANT LA PHASE QUALIFICATIVE POUR ÊTRE AUTORISÉ A PARTICIPER A LA PHASE FINALE DE SECTEUR NORD EST	
ALAMERCERY	LES « GAUDERMEN » PEUVENT JOUER EN « ALAMERCERY »
BALANDRADE **PHLIPONEAU** **TEULIERE**	PAS PLUS DE 5 JOUEURS AYANT PARTICIPÉ A PLUS DE 6 MATCHS DANS LA CATÉGORIE SUPÉRIEURE
CADETS A XII **DANET**	AUCUNE PARTICIPATION A UN MATCH EN CATÉGORIE SUPÉRIEURE

Article 6 :
En cas de forfait en phase finale, une amende de 200 euros sera infligée au club forfait. Cette amende règlementaire sera créditée au Comité d'affiliation du club, et sera retenue sur les remboursements kilométriques du Comité concerné par le Secteur Nord-Est.

Article 7 :
Frais d'arbitrage à partir **des ¼ de finale** : un forfait de 50€ + Kms *0,39€ (dans une limite de 130€) sera appliqué. Ces frais seront remboursés par le Secteur Nord-Est suite à réception de la feuille de frais transmise par l'arbitre au Comité de Franche-Comté. La fiche de frais sera transmise aux DTA avant les ¼ de finale.
Les frais d'arbitrage avant les ¼ de finale sont en regard des règlements territoriaux.

Article 8 :
Les remboursements kilométriques des équipes et des terrains neutres seront versés au Comité d'affiliation de l'équipe.

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
SECTEUR NORD EST

Article 9 :
Une indemnité kilométrique de déplacement sera versée aux clubs participants à partir des ¼ de finale. Cette indemnité sera calculée selon l'enveloppe allouée par la FFR.

Article 10 :
Une indemnité d'organisation sur les terrains neutres sera allouée aux clubs accueillants d'un montant de 80€/match. Il incombera au club accueillant d'organiser la réception avec cette indemnité.

04/02/2013

Points complémentaires du règlement Nord/Est M19 et M17 saison 2012/2013

Concernant la saison 2012/2013, en complément du règlement N/E, veuillez trouver, ci-après, les informations spécifiques aux clubs d'IDF.

Nombre de qualifiés en Championnat de France pour les Balandrade, Phliponeau,Teulière.

Balandrade : 11 qualifiés sur le Secteur N/E, dont 7 IDF, 0 FL, 3 BG/FC,1 AL/LO

Pour l'IDF, 2 poules de 8 = 16 équipes. Qualifiés les 3 premiers de chaque poule et le gagnant du barrage entre les 2 n° 4, le 07 avril 2013, sur le terrain du mieux classé. Bien évidemment, si l'une ou les deux équipes n'ont pas de match en retard à cette date. Dans ce dernier cas, sera qualifiée l'équipe ayant le plus de points. Pas de classement inter-poules

Phliponeau : 12 qualifiés sur le Secteur, dont 8 IDF, 1 FL, 2 BG/FC, 1 AL/LO.

Pour l'IDF, 4 poules de 8 et 2 poules de 7 = 46 équipes. Après remise à niveau à 8 des 2 poules de 7, seront qualifiés les premiers de chaque poule et les deux meilleures n°2 sur l'ensemble des poules. Pas de classement inter-poules.

Teulière : ne sont concernées, en IDF, que les équipes engagées en Teulière A.
13 qualifiées sur le Secteur, dont 8 IDF, 1 FL, 3 BG/FC,1 AL/LO

Pour l'IDF, 4 poules de 8 = 32 équipes. Seront qualifiés les 2 premiers de chaque poule. Pas de classement inter-poules.

Phases finales de Secteur N/e

Cette saison, les rencontres avec les équipes des autres Comités du Secteur se feront à partir des ¼ de finale, en match aller simple, sur terrain neutre.

En conséquence, chaque Comite Territorial du Secteur devra organiser des rencontre avant ces ¼ afin d'auto-éliminer au sein de son Comité et arriver aux ¼ avec le nombre de qualifiés, par catégorie, suivant :

Balandrade : 5 IDF , 2 BG/FC, 1 AL/LO
Phliponeau: 4 IDF, 1 FL, 2 BG/FC, 1 AL/LO
Teulière B : 4 IDF, 1 FL, 2 BG/FC, 1 AL/LO
Danet : 5 IDF, 2 FL , 0 BG/FC, 1 AL/LO
Territoriaux à XII: 5 IDF, 2 FL, 1 AL/LO

¼ de finale, le 12 Mai 2013 ; ½ finales, le 19 Mai 2013 et Finale, le 26 Mai 2013, en IDF (Ris Orangis).

Pour arriver au nombre de qualifiés pour les ¼ par catégorie, les dates retenues pour l'IDF sont les 14 et 21 Avril 2013.

Organisation des rencontres du 14 Avril après avoir ôté les équipes qualifiées en Championnat de France pour les Balandrade et Phliponeau. Pour les Teulière A, mise en place, pour les équipes non qualifiées en Championnat de France, d'une coupe IDF.

Balandrade : uniquement le 21 Avril, puisqu'il ne reste que 9 équipes.
Qualifiés pour les ¼, le perdant du barrage des n° 4, et les vainqueurs des 4 autres matches (les n° 5 entre eux, les n° 6 entre eux ...), soit les 5 clubs qui se retrouveront aux ¼ de Secteur le 12 Mai 2013.

Phliponeau : seront qualifiées les équipes classées du 9ème au 24ème pour le 14 Avril 2013, soit 16 clubs. Les 8 gagnants se rencontreront le 21 Avril 2013 pour retenir les 4 gagnants de ce deuxième tour et accèderont aux ¼ de Secteur le 12 Mai 2013.

Danet : seront qualifiées les 20 premières équipes qui se rencontreront le 14 Avril 2013. Les 10 gagnants se retrouveront le 21 Avril 2013, permettant, ainsi, d'avoir les 5 gagnants pour les ¼ de Secteur le 12 Mai 2013.

Teulière B : seront qualifiées les 16 premières équipes pour se rencontrer le 14 vril 2013. Les 8 gagnants joueront le 21 avril permettant au 4 gagnants d'accéder aux ¼ de Secteur le 12 Mai 2013.

Territoriaux à XII : seront qualifiées les équipes classées de 1 à 20 qui se rencontreront le 14 Avril 2013. Les 10 gagnants joueront le 21 Avril permettant, ainsi, aux 5 vainqueurs d'accéder aux ¼ de Secteur le 12 Mai 2013.

****

TEULIERE « A » SAISON 2012/13

Compétition spécifique IDF concernant les équipes Teulière A non qualifiées en Championnat de France.

Une Coupe IDF 2012/13 est mise en jeu.

Pour participer à ces phases finales Teulière A, les joueurs « Gaudermen » et « Alamercery » ne pourront y participer.

A l'issue du Championnat Territorial, le 31/03, classement des équipes de 1 à 32. Les 1ers entre eux, les 2èmes entre eux….etc. Pas d'inter-poules.

Après avoir désigné les 8 équipes qualifiées pour le Championnat de France, il restera 24 équipes qui sont toutes qualifiées pour cette compétition.

Les équipes classées du n° 9 à 16 seront exemptes du premier tour qualificatif, soit 8 équipes

Premier tour qualificatif le 21/04 pour les équipes classées du n° 17 à 32 qui seront opposées, soit 16 équipes.

Les 8 gagnants seront opposés au 8 équipes exemptes du premier tour, soit 16 équipes qui seront opposées en 1/8 le 19/05.

¼ : le 26/05, ½ : le 02/06 et finale le 09/06.

La finale aura lieu le même jour que la finale des « Teulière C ». Lieu à déterminer.

L'ordre des oppositions du 21/4, du 19/05, du 26/05 et du 02/06 vous sera communiqué prochainement.

TEULIERE « C » SAISON 2012/13

Compétition spécifique au Comité d'IDF. Pour cette saison, la poule est composée de 11 équipes.
Fin du championnat le 30/03/2013.
Cette compétition ne donne pas accès au Championnat de France Teulière, ni aux phases finales de Secteur.
Un titre de Champion IDF 2012/13 Teulière C sera décerné.

A l'issue des matches de la poule, seront qualifiés **les 8 premiers**

¼ : le 13/04, ½ : le 25/05. La finale aura lieu le **09 juin 2013** sur le même site que la finale de la Coupe IDF des Teulière A non qualifiés en Championnat de France. Site à définir

Classement des oppositions :

– Le club le mieux classé reçoit ; à sa charge : réception et frais d'arbitrage.

Match 1 : 1/8
Match 2 : 4/6
Match 3 : 3/5
Match 4 : 2/7

Match 5 : gagnant match 1 contre gagnant match 2
Match 6 : gagnant match 3 contre gagnant match 4

Finale : gagnant match 5 contre gagnant match 6

Pour participer aux phases finales Teulière C, les joueurs ne devront pas avoir disputé de matches en Teulière A, ni Teulière B, sauf si les deux équipes d'un même club, jouent un match de phase finale le même week end.

« LE RUGBY PARTOUT ET POUR TOUS »

Rugby à 7, Rugby à 5, innovons et développons notre « offre » rugby !

(sans renier notre passé, sans imposer, mais en se tournant vers d'autres pays où par exemple en Australie, les licenciés à 5 sont 3 fois plus nombreux que les licenciés à XV, sans pour autant avoir cannibalisé notre pratique historique)

Le projet proposé par Jean Louis Boujon et le collectif du CIFR à l'occasion des élections d'octobre dernier, vise notamment à développer, en Ile de France, les nouvelles pratiques de rugby.

À ce titre, une Commission a été mise en place pour assurer ce développement dans les meilleurs délais et conditions possibles. Celle-ci a dressé un état des lieux et proposé un plan d'action au Bureau Directeur. Ces éléments ont été approuvés, et maintenant l'objectif est de lancer les actions au fur et à mesure des opportunités qui se constituent et au fur et à mesure du budget qui s'étoffe…

En préambule, nous rappelons que la philosophie de la Commission n'est pas de créer des obligations ou des contraintes supplémentaires pour les clubs. **Il s'agit bien de proposer, pour que chacun puisse disposer et éventuellement tenter.**

1 – Les nouveaux rugbys pour anticiper les mutations !

Les nouveaux rugbys répondent à notre évolution sociale flagrante en Ile de France, faite de consommation, de ludisme, souvent de contraintes de transport et, bien entendu, d'une grosse concurrence avec les autres activités (culture, tourisme, etc...), et puis aussi, par ces temps modernes, d'un besoin de beaucoup de liberté.

2 – Les nouveaux rugbys pour universaliser notre sport et ses valeurs :

Les Présidents B. Lapasset, P. Camou et J.L. Boujon l'ont toujours exprimé dans leurs messages. Le rugby à XV peut souffrir d'un peu trop de confidentialité alors qu'il véhicule de si belles valeurs de solidarité, d'abnégation, de partage, si importantes à notre époque « numérico-individualiste » et si enviées par les autres sports.

Notre discipline est encore trop discrète parce qu'elle est âpre à comprendre, âpre à pratiquer, âpre à maitriser. Parce qu'aussi le principe de précaution nous envahit partout et, du coup, la culture du « combat » effraie beaucoup plus qu'auparavant.
Comme toute bonne entreprise qui essaie de valoriser son produit pour mieux le diffuser, la Fédération étoffe son offre et décline les pratiques pour proposer des activités en rapport avec les attentes des « pratiquant-consommateurs ».
De fait, nous sommes tous en train de créer une vraie gamme de "rugbys" à pratiquer, en fonction des attentes, des envies de chacun. Cette très grande diversité peut, ainsi, devenir une force, une arme absolue si nous l'organisons, si nous la maitrisons.

3 – Les nouveaux rugbys changent de nom : le 7 et le 5 complètent le XV

Historiquement on parlait de rugby à toucher, de beach rugby, bientôt de snow rugby, de quad rugby (pour les personnes à mobilité réduite), de rugby outdoor, de rugby indoor, etc.... Toutes ces dénominations ne sont pas cohérentes entre elles. Parfois, elles sont même très maladroites en

terme d'interprétation (le rugby à toucher...) ou d'autorisation (le touch rugby).
Bref, trop de confusion.

La Commission chargée des nouveaux rugbys a donc imaginé organiser notre « offre » en s'appuyant sur quelques éléments évidents :

- toutes ces pratiques se jouent dans la majorité des cas à 5 contre 5
- la Fédération capitalise sur l'appellation du jeu par un nombre. Le rugby à XV pour jouer à 15, le rugby à 7 pour jouer à 7.

Par conséquent, pourquoi ne pas s'appeler le **rugby à 5** !?

- D'autant, que ce ne sont plus des nouvelles pratiques, puisqu'elles sont en place depuis un bon moment…
- Et puis, cela pourrait être pertinent de justifier cette réorganisation en graduant, par exemple, le niveau de « combat » dans la pratique : à XV combat endurant, à 7 combat explosif, à 5 sans combat et tout en évitement !

Le rugby à 7 se justifie, maintenant, par son côté spectaculaire associé à une dimension physique exceptionnelle et à une facilité logistique qui n'est plus à démontrer. Le rugby à 5 se justifie par son côté ludique, sa facilité de pratique, sa multiplicité de lieux/surfaces pour pratiquer.

4 – <u>Quelques idées concrètes pour votre club si vous voulez vous lancer</u> :

- créer une équipe de rugby à 5 en recrutant du côté des parents de l'Ecole de Rugby. Le rugby à 5 (sans choc et sans plaquage) peut se jouer avec des équipes mixtes, sans frontière de génération

- organiser, les jours de match à domicile, le « rugby à 5 des familles », ouvert à tous et vous permettant une logique participative

- proposer à vos partenaires entreprises de créer une équipe de rugby à 5 encadrée par vos éducateurs ou entraineurs. C'est un moyen de donner plus de sens à vos partenariats

- optimiser les créneaux du déjeuner pour les entreprises partenaires

- encourager nos proches écoles à pratiquer le rugby à 5 pour favoriser la diffusion des valeurs du rugby et créer du lien entre votre club et le monde scolaire

- si votre Municipalité organise une opération type « Paris Plage » pendant les vacances, lui proposer d'organiser une animation de Rugby à 5 sur sable avec vos éducateurs

Merci, ainsi, à chacun, de bien vouloir compléter les deux questionnaires pour le 7 et pour le 5 (pages suivantes), même s'il n'y a aucun projet ou référent dans le club. Le but est de dresser un état des lieux clubs.

	RUGBY INNOVATION	
	RUGBY À 7	RUGBY À 5

1. Création d'un annuaire

1/ Création d'un annuaire

Afin de faciliter les échanges entre le Comité, les sections de Rugby à 5 et les clubs intéressés par cette discipline, nous souhaitons référencer les interlocuteurs.
Merci, d'avance, de nous retourner les éléments à l'adresse suivante : rugbya5@idfrugby.fr

- **Equipe (s) :**

☐ Club ☐ Entreprise ☐ Autre (à préciser) :

- **Nom(s) :**

- **Sections pratiquantes en catégorie :**

☐ Open Masculin ☐ Mixte ☐ + 35 ans ☐ Open Féminin

- **Le club a des joueurs/joueuses qui participent de manière indépendante à des tournois de rugby à 5 dans la catégorie :**

☐ Open Masculin ☐ Mixte ☐ + 35 ans ☐ Open Féminin

- **Le club souhaite créer une section rugby à 5 et participer à des compétitions** :

☐ Oui ☐ Non ☐ A l'étude

- **Nous nous entraînons le / à** :

- **Nous disposons d'un référent technique** (Nom, Prénom, Téléphone, Courriel) :

- **Nous disposons d'un responsable administratif** (Nom, Prénom, Téléphone, Courriel) :

- **Souhaite participer à l'équipe de la Commission « Rugby Innovation »** (Nom, Prénom, Téléphone, Courriel) :

	RUGBY INNOVATION	
Ile de France Rugby	**RUGBY À 7**	**RUGBY À 5**

1. Création d'un annuaire

1/ Création d'un annuaire

Afin de faciliter les échanges entre les équipes de rugby à 7 et les clubs intéressés par cette discipline, nous souhaitons référencer, et pouvoir communiquer à tous, les éléments ci-dessous. Merci de nous retourner les éléments à l'adresse suivante : rugbya7@idfrugby.fr

- **Mon club** :

- **A une ou des équipe(s) de rugby à 7 en catégorie** :

Masculin

☐ Seniors + 19 ans ☐ Jeunes Moins de 17 / Moins de 19 ans

Féminin

☐ Seniors + 18 ans ☐ Jeunes Moins de 18 ans

- **A le souhait de créer une section et de participer à des compétitions de rugby à 7 :**

☐ Oui ☐ Non ☐ A l'étude

- **A des joueurs/joueuses qui sont intéressé(s) et qui ont la capacité de jouer au rugby à 7 :**

Masculin

☐ Seniors ☐ Jeunes Moins de 17 / Moins de 19 ans

Féminin

☐ Seniors ☐ Jeunes Moins de 18 ans

- **Responsable Technique à contacter (Nom, Prénom, Téléphone, Courriel) :**

- **Responsable Administratif à contacter (Nom, Prénom, Téléphone, Courriel) :**

- **Souhaite participer à l'équipe de la Commission « Rugby Innovation »** (Nom, Prénom, Téléphone, Courriel) :

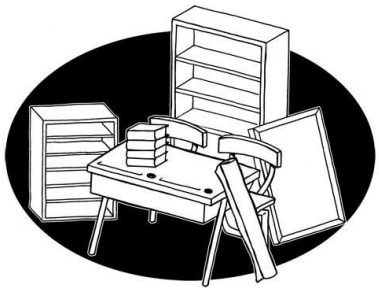

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **Arbitres :**
  - **Contacts utiles**
  - **Arbitres mineurs**
- **Distinctions honorifiques**
- **Commission de Discipline**

COMMISSION TERRITORIALE DES ARBITRES
COORDONNEES DES PERSONNES A CONTACTER

NOTE AUX CLUBS ET OFFICIELS DE MATCH

Compétitions et Désignations Territoriales, Arbitres non classés, Délégués Sportifs, Directeurs de Match

Philippe DE MIRANDA
06.09.45.35.90
p.demiranda@idfrugby.fr

Compétitions et Désignations Fédérales, Arbitres Classés

Patrick BELLET
06.60.38.55.08
p.bellet@idfrugby.fr

Superviseurs, Accompagnateurs

Jérôme LAMARQUE
06.10.18.84.10
j.lamarque@idfrugby.fr

Questions Administratives

Bruno FICHE
06.14.47.50.04
b.fiche@idfrugby.fr

En copie :

Eric GAUZINS
06.77.72.51.59
e.gauzins@idfrugby.fr

COMMISSION TERRITORIALE DES ARBITRES

NOTE AUX CLUBS

Afin de permettre aux arbitres MINEURS de pouvoir diriger les rencontres sur lesquelles ils sont désignés, ces derniers sont soumis à l'OBLIGATION d'être accompagnés par un licencié FFR, majeur, VALIDÉ pour la saison en cours.

Il est demandé aux clubs, dont dépendent ces arbitres mineurs, de bien vouloir APPLIQUER cette règlementation.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Dans le but d'établir un fichier des récompenses décernées aux Dirigeants Franciliens, les lauréats de l'une de ces distinctions sont invités à renvoyer, au CIFR, le document ci-dessous renseigné.

Merci, d'avance, pour votre précieuse collaboration.

NOM : _____

PRENOM : _____

Médailles Jeunesse et Sports				Palmes du Bénévolat			
☐	Lettre de félicitations	Année					
☐	Bronze	Année		☐	Bronze	Année	
☐	Argent	Année		☐	Argent	Année	
☐	Or	Année		☐	Or	Année	

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 30 janvier 2013

				Suspension		
Date de la rencontre	Nature de l'Epreuve	Club	Motif de la Sanction	Durée	Requalification	Sanction financière
13.01.2013	Honneur	Goussainville Gonesse	Brutalité	20 jours	02.02.2013	150,00 €
13.01.2013	Honneur	Noisy le Grand – Marne la Vallée	Brutalité	30 jours	12.02.2013	150,00 €
13.01.2013	1ère Série	RS 77	Brutalité	30 jours	12.02.2013	150,00 €
13.01.2013	Promotion Honneur Réserve	Clermont	Jeu dangereux	20 jours	02.02.2013	150,00 €
13.01.2013	Promotion Honneur Réserve	Stains	Jeu dangereux	20 jours	02.02.2013	150,00 €
13.01.2013	Promotion Honneur Réserve	Savigny – Longjumeau	Brutalité	20 jours	02.02.2013	150,00 €
12.01.2013	Clubs du Samedi	Renault Rugby	Action contre un officiel	40 jours	21.02.2013	150,00 €
12.01.2013	Clubs du Samedi	Paris ORC	Brutalité	50 jours	02.03.2013	150,00 €
12.01.2013	Moins de 17 ans	REC 51	Brutalité	20 jours	01.02.2013	150,00 €

INFORMATION FINANCIERE

TOURNOI DES VI NATIONS

FRANCE – ECOSSE DU 16 MARS 2013, A 21H00, AU STADE DE FRANCE

Les places, commandées par les clubs, quant à la rencontre dont il s'agit, seront à retirer :

Le Jeudi 28 Février 2013

Au siège du CIFR (9 rue Omer Talon – Paris 11ème)

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AUTRES INFORMATIONS

- **« Un Stéthoscope chez les Bleues », par Denis GUTIERREZ, Médecin, Membre du Comité Directeur du CIFR.**
- **France-Ecosse : Fiche de demande de places (Arbitres)**
- **Tournoi**

Denis Gutierrez

Un stéthoscope chez les Bleues

TÉMOIGNAGE

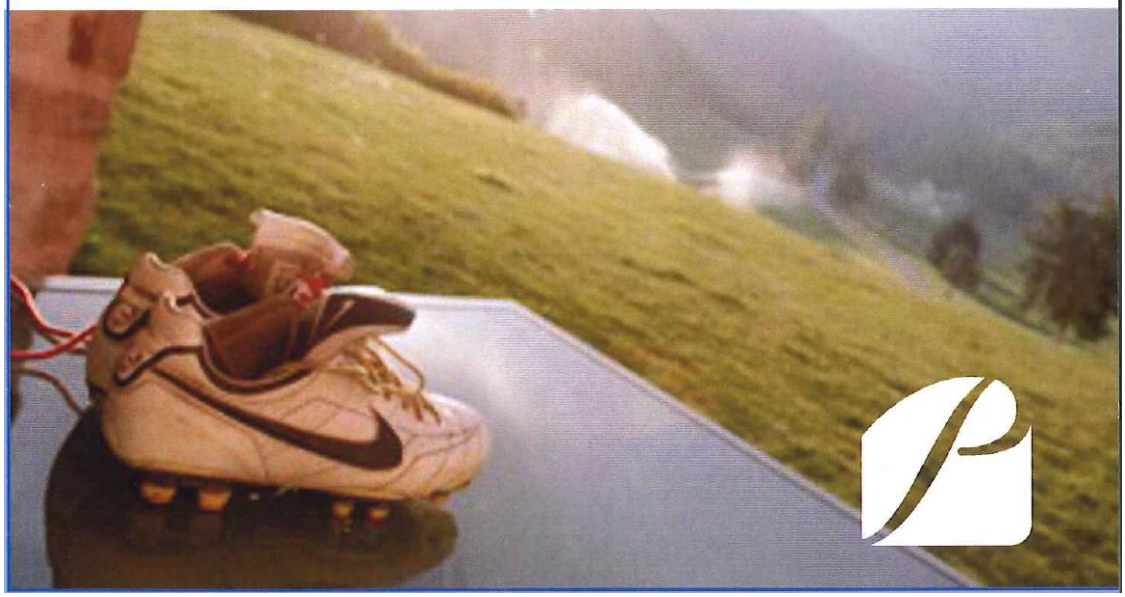

« J'hallucine ! Même au RCT on ne se percute pas aussi généreusement après seulement deux minutes d'échauffement au sac. Bavard invétéré, je crois bien être resté silencieux pendant quasiment toute la séance.

Je n'y crois pas ! Elles sont rapides, remarquablement adroites dans les passes, les prises de balle en touche. Elles plaquent comme des « barges », elles rentrent en mêlée comme les garçons. Il me faudra plusieurs jours pour m'habituer au paradoxe des voix aigües, parfois enfantines et du bruit mat des plaquages réalisés… »

Denis Gutierrez

Le docteur Denis Gutierrez est natif de Toulouse. Il a passé son enfance, remplie de rugby, dans les Hautes-Pyrénées. En février 2004, il est médecin militaire dans la Marine.

Alors qu'il est l'un des médecins du rugby club toulonnais, par un incroyable concours de circonstances il découvre l'existence du rugby féminin. Pendant sept saisons, il va partager la vie des équipes de France féminines de rugby et découvrir des joueuses hors du commun. Anecdotes, brèves de vie, moments de grande complicité : un livre plein de vie.

Arbitres et Officiels de matches

Places Tournoi des 6 Nations 2013

FRANCE – ECOSSE **Samedi 16 mars à 21 heures**
Stade de France à Saint Denis

NOM : . . . . . Prénom : . . . . . .

Arbitre Délégué Sportif Directeur de Match Superviseur

N° de licence : . . . . . .

Prix des places : 110, 73, 56, 45 et 36 €

Nombre de places : . . Prix maxi souhaité : . . €

Réservation à l'aide de ce formulaire, ***uniquement par courriel***
à ccailly@sfr.fr - c.cailly@idfrugby.fr et billetterie@idfrugby.fr

Date limite : **18 février 2013**

Le . . / . . / 201 . Signature :

Le retrait des places, par le demandeur, se fera au CIFR

9, rue Omer Talon 75011 PARIS

lundi 11 mars de18 heures à 20 heures

Règlement *OBLIGATOIRE, sur place*, par chèque à l'ordre du CIFR

- *RAPPEL* -

***Aucune place ne sera gardée*. Les places non retirées à 20 h seront remises à la disposition de la Commission Billetterie, et si elles ne sont pas vendues, le montant sera facturé au demandeur.**

TOURNOI

Organisateur	R.C. VIGANAIS (Provence)
Désignation	Challenge « Rugby Store en Cévennes »
Date	Samedi 15 et Dimanche 16 Juin 2013
Lieu	Le Vigan
Catégories	- 13 / - 15 ans
Contact	Olivier LEPAGE 06. 37.37.82.00